

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation : 9 février 2024

Séance du conseil d'administration : 17 février 2024

Le 17 février 2024, à 9h30 minutes, le conseil d'administration de la Régie personnalisée « Les 4 Saisons Culturelles », s'est réuni, à la mairie de Mouilleron-le-Captif, sous la présidence de Monsieur Pascal MARTEAU, président.

Membres présents : Monsieur Pascal MARTEAU, Madame Gisèle SEWERYN, Monsieur Pascal THIBault, Madame Mireille PIVETEAU, Madame Sandrine TARAUD, Madame Catherine PAVAGEAU, Monsieur Stéphane PERCOT, Monsieur Thierry ROLANDO, Monsieur Daniel POINTEAU.

Membres excusés : Monsieur Raymond PAQUIER, Madame Carole BOUCHET, Monsieur Philippe DARNICHE.

Pouvoirs : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Secrétaire de séance : Madame Catherine PAVAGEAU

N° 2024-D02 - ADHESION A LA FCF FRANCE / VENDEE - MDAV

RAPPORTEUR : PASCAL MARTEAU

Monsieur le Président informe le conseil d'administration du souhait de renouveler l'adhésion à la Fédération des Festivals, Carnavals et de Fêtes de France (FCF France / Vendée en partenariat avec la Maison Départementale des Associations de Vendée).

Afin d'être éclairé sur l'opportunité d'adhérer à la FCF France / Vendée, il convient de rappeler que la vocation de cette fédération est de :

- Aider ses membres à organiser, sécuriser et développer les fêtes, spectacles, et manifestations populaires (festivals, carnavals, fêtes folkloriques, traditionnelles, sportives...);
- Veiller au développement des échanges intergénérationnels ;
- Œuvrer à la mise en place et au soutien d'actions pour la jeunesse et de l'Education populaire ;
- Participer au recensement, à la reconnaissance, à la sauvegarde et favoriser la transmission du patrimoine culturel immatériel de notre pays ;
- Défendre les intérêts collectifs des adhérents et les représenter auprès des pouvoirs publics et de toute institution nationale ;
- Négocier et proposer tous contrats de services ou de prestations nationales au bénéfice de ses adhérents ;

- Participer à la promotion de leur image et de leurs manifestations par tous moyens de communication ;
- Promouvoir, mettre en valeur et développer l'action bénévole notamment pour les jeunes, dans le cadre des loisirs, de la culture, du maintien des traditions, du cadre de vie, de l'animation et de l'éducation populaire.

Les équipes dirigeantes composées de bénévoles de la FCF France / Vendée, s'emploient à réaliser un ensemble d'actions de représentation auprès des pouvoirs publics mais aussi par une présence permanente auprès des institutions telles que la Sacem, la Spré, la SACD, le CNV, le Guso, etc.

De plus, ces dernières années, elle a mis en place divers services visant à aider et soutenir ses adhérents (assurance RC des dirigeants incluse dans le montant de la cotisation, des réductions sur la facturation des droits d'auteur - la Sacem, la SACD ...-, proximité et dialogue avec ses adhérents grâce à ses structures départementales affiliées, assistance juridique, moyens de communication internes et communication externe sur les activités et manifestations de nos adhérents...).

L'adhésion à la FCF France / Vendée permet au festival Face&Si d'être identifié en tant qu'organisateur d'événements festifs auprès de ses pairs. Elle donne accès à des données utiles et apporte soutien et conseils concrets pour les diverses démarches entreprises. Le montant de la cotisation pour 2024 est de 260 €.

Vu les services déployés par la FCF France / Vendée

Considérant l'intérêt pour la Régie des 4 saisons d'y adhérer

Après avoir délibéré et voté à main levée, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la proposition d'adhésion à la FCF France/Vendée,
- **DECIDE** d'adhérer au dispositif pour l'année 2024,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les documents à intervenir.

Pour extrait conforme

Le Président



La secrétaire

A blue ink signature of Catherine PAVAGEAU.

Catherine PAVAGEAU